

TAUX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION TRI-HEBDOMADAIRE.
Par an, payé d'avance..... \$4.00
Par an, non payé d'avance..... 5.00
ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, payé d'avance..... \$6.00
Par an, non payé d'avance..... 7.00
L'édition tri-hebdomadaire du Journal paraît les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS.

Lorsqu'on veut se désabonner, on doit en donner avis un mois avant la fin de son semestre courant, et solder son compte, si l'on doit des arriérés, autrement l'abonnement est censé courir.

On s'abonne directement aux bureaux du Journal, coin des rues Ste. Anne et du Fort, haute-ville, en face de la Place d'Armes.

LE JOURNAL DE QUÉBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE

Éditeur-proprétaire, AUGUSTIN COTÉ, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco

TARIF DES ANNONCES.

Six lignes, première insertion..... \$0.75
Au-dessus de 6 lignes et plus de 10..... 1.00
Pour chaque ligne au-dessus de 10..... 0.05
Les réclames, rapports de commandes, d'inscriptions, etc., sont sujets au tarif des annonces.
Les annonces déposées jusqu'à midi du jour de la publication paraissent le même jour.
Toute annonce envoyée sans mentionner le nombre d'insertions voulu, est publiée jusqu'à avis contraire.
Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

Il ne sera tenu aucun compte des écrivains anonymes.
Les manuscrits non insérés sont détruits.

LAMARTINE.

JUGÉ COMME HOMME POLITIQUE.

Il n'y eut jamais d'homme moins fait que Lamartine pour imprimer aux affaires d'Etat une direction sérieuse et féconde. Nul ne fut plus dépourvu d'esprit et de sens politiques, c'est-à-dire d'ensemble dans les vues de netteté et de rectitude dans les idées, de persévérance dans leur application.

L'homme politique est celui qui a un but supérieur, clairement défini, de bonne heure aperçu et poursuivi avec une obstination intelligente à travers les obstacles, les contradictions, les déceptions, les amertumes, les médisances et les calomnies dont toute vie publique est fatalement assaillie. L'homme politique, c'est le coup d'œil sûr, la décision prompte, l'homme sûr, la parole discrète. Son cœur n'est ni abattu par la défaite, ni enflé par la victoire. Il peut avoir de l'orgueil, il n'a pas de vanité. Il a ses jours d'audace et ses moments d'extrême prudence. Il sait battre la charge, monter à l'assaut et, à l'heure décisive, pour résoutement son avenir et sa vie. Mais il sait aussi temporiser et, au besoin reculer.

L'homme politique, c'est M. de Villèle se proposant de fonder sur des bases indestructibles, le crédit de la France, de restaurer les finances publiques, de réparer autant que possible, par une équitable indemnité, l'iniquité des spoliations révolutionnaires en accomplissant sans tâches diverses sous le feu des tribunes et malgré les obstacles suscités par ses propres amis — c'est M. Berryer gardant intact le dépôt de la Monarchie au milieu des assemblées parlementaires du régime de Juillet et faisant briller aux yeux de tous, comme un rayon de salut, l'image de la Royauté prosaïque.

C'est encore M. Guizot s'efforçant de réaliser, dans la pratique gouvernementale, sa thèse historique de l'action politique des classes moyennes et d'établir la digue d'un torpisme bourgeois contre le flot envahisseur de la démocratie.

C'est M. Thiers lui-même, fidèle à sa maxime : le Roi règne et ne gouverne pas, attaquant le gouvernement personnel du Roi de 1830 et voulant le gouvernement des Chambres dans une monarchie faite par les Chambres.

Mais l'homme politique, ce n'est pas Lamartine, qui avait des instincts plutôt que des principes, des pressentiments plutôt que des faits et des intuitions plutôt que des idées, qui a subi l'empire des événements bien plus qu'il ne les a dominés et dirigés.

Et cependant, il faut le reconnaître dans le cours de son existence politique, ses instincts ont été souvent sublimés et il a eu des pressentiments qui l'ont élevé au-dessus de la prophétie, il s'est élevé sur les ailes de l'inspiration à une hauteur telle qu'il a découvert des horizons pour tout autre obscur ou fermé ; enfin, il a eu des heures prestigieuses et une journée immortelle, suprême honneur de sa vie.

En opposant à cent mille baionnettes le seul rempart de sa poitrine et la seule arme de son éloquence, il a obtenu un triomphe unique dans l'histoire et mérité à toujours la reconnaissance nationale. Sa parole, son attitude, son geste ont renouvelé

le miracle de la Vierge de Nanterre ; ils ont fait reculer toute une armée de barbares, cent fois plus redoutable que l'armée d'Atila. Ce jour-là on a vu se réaliser à la lettre tout ce que l'antiquité raconte de la puissance de la parole humaine. Virgile a magnifiquement décrit, il y a deux mille ans, la scène dont Lamartine a été le héros et qui s'est déroulée, le 28 mars 1848, sur la place de l'Hôtel-de-Ville.

Pourtant, ce n'est qu'un poète. Ceux qui ont distingué en lui l'orateur, le diplomate, l'historien, le tribun, le voyageur, l'homme d'Etat, et qui ont vanté l'universalité de ses aptitudes, se sont étrangement abusés. Lamartine a été poète ; il n'a été que cela. C'est le poète qui a fait les histoires des Girondins ou de la Restauration, tout aussi bien que les Méditations ou les Harmonies. C'est le poète qui a écrit de la même plume, ou plutôt qui a chanté sur le même instrument et sur la même corde, *le Jeune et les Confidences*, la *Chute d'un roi* et le *Cours familier de littérature*, les *Recollections* et *Genève*. Toutes ses harangues, depuis l'allocation aux jardiniers jusqu'aux discours sur les chemins de fer et la question des sucres, ne sont que des *Méditations* sous une autre forme.

Il était de cette race capricieuse et charmante, qui est quelquefois gênante dans la conduite des affaires, mais qu'on doit se garder de bannir de la République, comme le voulait Platon, car sans elle la vie serait trop sombre et trop amère, car il lui est souvent arrivé de conduire les peuples à la réalité par les songes, et de donner leur vraie signification aux choses d'ici-bas en éclairant les misères humaines d'un rayon immortel et divin.

G. DE CADOUAL.

LITTEIRES PARISIENNES.

Paris, 27 sept.

Il s'est fait moins de bruit que je ne l'aurais cru autour de la brochure : *Les Complois d'Arènesberg*, dont l'auteur est inconnu. Les journaux ont écrit à juste titre, consacré quelques lignes à ces journaux orléanistes, soit l'ont attaqué. Il est vrai qu'au point de vue légal il n'y a rien à reprendre dans les *desiderata* exprimés dans cette brochure. Quelques mois la résument pour vos lecteurs :

On ne compte nullement à Arènesberg, on attend. Le prince travaille ; il a pris la direction effective de son parti. M. Rouher reste son principal conseiller. L'impératrice ne tient pas son fils en telle comme on l'a prétendu ; Sa Majesté se tient en dehors de la politique ; elle espère. Le prince ne veut arriver que par les voies légales, c'est-à-dire par l'appel du peuple. S'il doit restaurer l'Empire, il le rétablira à l'esprit de la constitution de 1852. Toute la politique se résume en ces mots : « On doit aimer la France pour elle et non pour soi. »

Tout cela est parfaitement conçu et ne prête à aucune façon le flanc à la réclamation.

On reconnaît la plume qui a écrit ce travail et expérimenté et habile. Les journaux dévoués au centre gauche commencent à comprendre que la question du scrutin de liste pourrait bien être grosse de périls pour cette fraction parlementaire et que les chances du cabinet croissent

chaque jour. Aussi ne soutiennent-ils plus avec autant d'ardeur leurs alliés de la gauche. En cas d'échec, ils veulent se ménager une porte de retraite. Mais pour ne pas paraître reculer, ils déclarent que M. Buffet est désormais impossible et que sa chute est nécessaire. Aussi se sont-ils mis à la recherche d'un gric-fouille qui puisse donner lieu à une interpellation sur la politique intérieure. Il serait question d'exhumer l'affaire Rouvier-Ducros.

C'est une vieille arme déjà bien usée, bien vieille, bien mangée par la rouille ; on la fourbit, s'il le faut. Malheureusement M. Buffet est absolument d'accord sur ce point avec ses collègues, et si le cabinet est mis en demeure de s'expliquer, les gauches auront affaire à tous les ministres et non à un seul. La solidarité ministérielle ne sera pas un vain mot.

Les coalisés de gauche comptent beaucoup, dans la question du scrutin de liste, sur l'appui que leur fournirait l'extrême droite. Il est certain qu'il y a six mois les chevaliers-légers avaient repoussé le vote par arrondissement. Mais peut-être qu'aujourd'hui leur volonté ne serait plus la même.

Il n'est rien de tel comme l'appréhension d'une défaite pour modifier les résolutions. Les alliés les plus sûrs de la gauche seront une vingtaine de bonapartistes qui ont accepté formellement le scrutin de liste malgré l'avis d'un de leurs journaux, le *Pays*, dont la politique, souvent violente et brutale, est, il faut lui rendre cette justice, beaucoup plus franche que celle de l'ordre ou de la Liberté.

Le maréchal de Mac-Mahon est arrivé hier à Rouen vers quatre heures. Il a été reçu par les autorités civiles et militaires, la cour d'appel et des députés des chambres syndicales. Des discours ont été prononcés. La veille, le président de la république avait passé en revue à Vernon le 3e corps sous les ordres du général Lebrun.

Le défilé a été splendide et le plus grand enthousiasme régnait parmi les troupes. On a beaucoup remarqué le discours que Mgr Grosjean, évêque d'Evreux, a adressé au maréchal et dans lequel, en termes émus, le prélat a donné au maréchal l'assurance du plus complet dévouement. Dans toutes ses courses, le maréchal est accompagné de son jeune fils, M. Patrice de Mac-Mahon, élève de Saint-Cyr. La vue de ce jeune officier produit le meilleur effet sur les populations. On comprend que le maréchal est un homme de famille, vaillant sur l'éducation de ses enfants, et n'ayant d'autre ambition pour eux que de les voir servir la patrie.

Le maréchal a passé la nuit dernière à Rouen, après avoir donné un banquet aux autorités. Ce matin, dès huit heures et demi, il s'est rendu au Palais de Justice qu'il a visité et de là il s'est transporté à la cathédrale où il a été reçu par Mgr de Bonnechose, cardinal-archevêque. Il s'est rendu ensuite à Saint-Ouen où il a visité l'établissement de MM. Le-marchand, Pouyer-Quertier et Rivière.

Je vous parlais, hier, du duel qui était supposé avoir lieu entre MM. Lemprière et Gallon d'Istria. Je vous disais que l'affaire s'arrangerait très-probablement. Voici une nouvelle péripétie qui a eu la fin la plus imprévue pour les deux adversaires.

—La pauvre bête est dans un triste état. C'est une grande chance, madame, que vous ne vous soyez pas tuée.

—Allez moi à me relever ; merci. Dieu soit loué ! ajouta-t-elle, mes bras et mes jambes sont intactes. A quelle distance sommes-nous du camp ennemi ?

—Douze lieues au moins, madame. —Pensez-vous que mon cheval puisse me porter jusqu'à là ?

—Il en serait certainement incapable, madame. Regardez comme il tremble ! c'est à peine si peut se tenir debout. D'ailleurs, madame, vous avez vous-même besoin de repos. Vous êtes prête à tomber. Le mieux serait de prier ces braves gens de vous préparer un lit et quelque chose à manger.

—Vous avez peut-être raison. Il n'est pas un point de mon corps qui ne me cause une douleur, et il est tellement épuisé que je ne puis faire un mouvement ; mes membres aussi, je ne peux plus les remuer. Mais vous savez de quelle importance il est que j'arrive promptement au camp. N'importe rien pour cela, sacrifiez ma vie, mais faites que j'arrive.

Le guide a entraîné quelques minutes avec deux ou trois des personnes présentes, et revint dire à Madeline : —Madame, on me promet de vous procurer un cheval d'ici deux heures. Vous ferez sagement de profiter de ce délai pour manger et vous reposer un peu. Dans l'état où vous êtes, il vous serait impossible de faire une lieue.

—Votre observation est juste, et je vais suivre votre conseil, répliqua Madeline. Mais je puis compter sur vous, n'est-ce pas ? Et puis, ajouta-t-elle en montrant son cheval, vous prendrez soin de cette pauvre bête ?

—Soyez tranquille, madame. Madeline fut conduite dans une chaumière où on l'aida à se débarrasser d'une partie de ses vêtements, et une vieille femme lui demanda par signes si elle désirait manger.

—Non, merci. Un peu de repos, voilà ce qui me serait le plus nécessaire, répondit Madeline, qui sentait qu'elle était sur le point de s'évanouir.

Elle se jeta sur un lit grossier, et aussitôt que sa tête fut reposée, elle lui sembla que tout tourbillonnait autour

de lui. Arragat, député radical de l'Hérault, et Vincent Vitales, frère du député conservateur, à la suite d'une polémique dans les journaux de Lodève, avaient décidé d'aller se battre au pistolet en Espagne, à la frontière qui sépare les Bagnes de Bi-gorre. Le procureur de la République de Lodève avertit son collègue de l'arrondissement de Bagnères qui, à la descente du train, fit arrêter ces deux messieurs pour port d'armes prohibées. De plus ce magistrat intervint personnellement, et aima trop se faire prier les deux adversaires renoncèrent à leur projet de destruction mutuelle. Néanmoins, comme la loi n'est point lettre morte, ils ont été condamnés à 25 fr. d'amende comme ayant porté des pistolets.

L'Université libre catholique de Lyon vient de faire annoncer au ministère de l'instruction publique, par l'entremise de l'archevêché, que, dès le 1er novembre, cette université recevra des inscriptions. C'est le premier avis de ce genre adressé à M. Wallon, mais il sera suivi bientôt d'un versement du même genre envoyé par Mgr. Després, archevêque de Toulouse.

Sous ce titre : *Les Complois d'Arènesberg*, il vient de paraître une petite brochure qui se répand par les soins des journaux bonapartistes. Elle titre, vous le devinez, n'est qu'une antiphrase. L'auteur a eu pour dessein de montrer le calme profond, la paix morale, qui règne au foyer de l'impératrice Eugénie et de son fils. Je n'ai pas besoin de vous dire que toute cette brochure est écrite sur le ton le plus diaphanographique. Il y est dit que dans la maison de la famille exilée règne une atmosphère de vertu, de calme et de confiance sereine.

Les souhaits de l'impératrice n'ont rien de dangereux, ce sont « des souhaits généraux, de ceux qui n'atteignent ni le pouvoir, s'exerçant dans la plénitude de son autorité légale, ni la France dont la volonté s'exerce plus tard. »

Le portrait du prince impérial a été traité par l'auteur avec une mièvrerie enthousiaste qui provoque quelque peu le sourire. « Il a l'esprit vif et prompt, il est curieux et avide de savoir, il écoute avec fruit et par le peu ; ses questions portent juste, ses impressions sont déjà faites, sa nature est loyale. Ses facultés physiques sont puissamment viriles. » Il est tout à la fois homme et enfant, homme et quand il parle, enfant quand il agit. « Tout cela est bien quelque peu puéril et contradictoire, mais il faut beaucoup pardonner aux gens qui ont l'admiration facile. »

Au point de vue politique la brochure ne donne que peu de renseignements. Toutefois elle annonce que le prince impérial, en vue des élections générales, aura le devoir de présider à une concentration des forces dirigeantes du parti. Il faudra lui résoudre, une organisation sera nécessaire, ne fût-ce que pour assurer la situation entre les partis aux prises. Mais cette organisation ne procédera ni du régime révolutionnaire qui vit de sociétés secrètes, ni du régime orléaniste, qui vit de corruption.

Il est curieux de remarquer quelle haine les bonapartistes portent aux princes d'Orléans. Ils les ont cependant dévoués de leurs biens en 1832. Les viles seules pourtant sembleraient devoir garder de la rancune et du mépris.

Cette brochure déclare, et c'est peut-être à la fois le but même de sa publication, que M. Rouher n'a rien perdu de son influence et de son prestige, d'autre assure que la variété des caractères, des valeurs et des tempéraments a pu parfois provoquer, au sein du conseil du parti, certaines divergences d'opinion, mais jamais un conflit sérieux ni une division durable.

Le prince impérial aime, d'un amour filial, M. Rouher, qu'on ne connaît bien que par le troisième empire et sous le quatrième Napoléon. « M. Rouher de cette nouvelle institution de son genre politique, la guerre de Mézière suffit pour le bien connaître. »

Les radicaux ont donné, amidi soir, à Saint-Mandé, un grand banquet politique pour fêter l'anniversaire de la proclamation de la république en septembre 1792. Parmi les convives au nombre de 600 figuraient MM. Louis Blanc, Farcy, Greppe, Germain Gasse, députés, et plusieurs conseillers municipaux de Paris. D'entre eux, M. Talandier, a fait l'éloge de la politique de M. Giambetta, il n'a recueilli que peu d'applaudissements.

Les intransigeants étaient en majorité. M. Louis Blanc a prononcé un grand discours où il a raconté, à sa manière, l'histoire de la Révolution, de la Terreur. Rappelant les travaux de la Convention, l'orateur s'est écrié : « Un sénat aurait-il fait tout cela ? » Cette apostrophe a été accueillie par les bravos de l'assemblée. M. Giambetta n'avait pas été invité.

Quartier général. — (Officiel). Nouvelles opérations militaires. Tolosa, 23 sept. Les opérations militaires viennent d'être engagées en Navarre et Guipuzcoa. En Navarre, le 20, l'ennemi avait concentré des forces très considérables à Pamplona et dans les environs. Ces forces avaient été rationnées pour deux jours, et tout portait à croire que l'ennemi allait tenter une importante entreprise.

A la nouvelle de ces préparatifs, S. M. le Roi, s'attachant aux douceurs de la famille, marcha à l'immédiate ment dans la direction d'Estella, ayant à l'honneur, comme son glorieux aïeul, Henri IV, d'être toujours le premier au poste du péril.

Le 21, Sa Majesté, après avoir eu une longue conférence avec S. A. R. Mgr. le comte de Caserte, récemment nommé chef d'opérations de la province de Guipuzcoa, arriva, à 8 heures du soir, à Echarrri-Aranaz, l'une des villes où l'enthousiasme légitime ne connaît pas de bornes. Sur tout le parcours de la route depuis Iruya jusqu'à Echarrri,

les villages étaient illuminés avec profusion et les habitants sortaient en masse à la poursuite du cortège royal qu'ils acclamaient avec enthousiasme. Le général D. Raphaël Tristany, le brigadier Cervero et deux officiers d'ordonnance accompagnèrent Sa Majesté.

En arrivant à Echarrri-Aranaz, Charles VII a visité le fort de la Trinité, que défend l'entrée de la Baranca. Sa Majesté pouvait dès lors s'assurer une fois de plus que nos bataillons, en face de l'ennemi, étaient disposés à le recevoir comme il le méritait et brûlaient de l'ardent désir d'en venir bientôt aux mains avec lui.

Déjà même, sur un autre point de la ligne, l'action était engagée. Les alphonistes occupaient depuis un certain temps déjà la position importante de San Cristobal, c'est-à-dire par plusieurs combats glorieux pour les armées royales livrés dans les environs de Pamplona.

Les carlistes, décidés, au vu d'une prochaine action générale, à occuper définitivement cette hauteur, n'ont pas tardé à en déloger les libéraux. Le huitième bataillon de Navarre, se tenant à la batonnelle contre l'ennemi qui déjà, à sa vue, commençait à battre en retraite, campa en un instant sur les hauteurs de San Cristobal reconnues pour Charles VII. Cette conquête est des plus importantes.

Le même jour, 22, et quelques heures après, S. M. le Roi entra à Estella, au milieu des incroyables transports d'amour et de respect qui semblaient redoubler chaque fois que la ville fidèle revoyait son monarque bien aimé.

Les hostilités ont aussi été rampantes, comme je vous le disais plus haut, sur la ligne de Guipuzcoa. S. A. R. Mgr. le comte de Caserte, en qui tout le monde s'accorde à reconnaître d'innombrables qualités militaires qui promettent de voir de nos jours l'homme en ce jeune prince, actif et intelligent, l'étoile d'un grand capitaine, ne tardera pas à faire sentir aux libéraux de ce pays que le moment est venu de les soumettre à une série de fortes épreuves.

En attendant, les alphonistes ont tourné toute leur fureur contre les villages de la côte. Le 21, à huit heures et demie du soir, les batteries de Guetaria commencent leur vaillante besogne. Mais l'ennemi comptait sans une batterie carliste qui répondit aussitôt à son attaque avec cette habileté qui distingue nos artilleurs. Le feu de Guetaria avait sans doute pour but de protéger un débarquement de troupes. Car, dans la nuit, un vapeur, escorté de chaloupes, vint explorer le terrain, d'où il jeta, pendant de s'éloigner aussitôt, de crainte d'être trop bien reçu par les nôtres.

Cependant, d'un côté et de l'autre, par une petite interruption dans la nuit du 21, le feu croisé de l'artillerie continua jusqu'au 22, au coucher du soleil. La nuit précédente, nous avions réussi à jeter dans Guetaria plus de quatre-vingts obus qui ont dû causer, en éclatant, des pertes et dommages sensibles à la garnison de cette place.

Quant à l'ennemi, il n'a même pas eu la consolation de pouvoir dire qu'il ait réussi à jeter une page de plus au livre sanglant où l'histoire consigne la glorieuse campagne

de destruction, d'incendie et de rapines, entreprise par l'alphonisme contre des villages ouverts, d'innocentes chaumières et d'innocents cultivateurs.

On écrit de Rome, le 24 septembre, à l'Agence Havas : « Je me suis rendu dimanche au camp de Glosio, à une heure de distance de Ragusa. »

C'est un spectacle tout nouveau pour la vieille Europe et qui révèle les instincts de cette race demi-barbare. Toute cette foule, avec ses muscles d'acier, était occupée à jeter en l'air des balles de fer de 40 à 50 livres, ce qui est son jeu de prédilection.

Moi et mon ami nous avons été accablés selon les vieilles coutumes de l'hospitalité slave. « On apportait des montons et des quartiers de bœuf rôtis. On dévorait, on avait à grands traits et, après le repas, on chantait des chansons rappelant les faits héroïques du temps de la conquête turque. Il était difficile de ces chants respirer la haine contre les Osmanlis. »

« On m'a conduit sur le champ de bataille où j'ai aperçu çà et là des cadavres sans tête ou sans nez. L'honneur de couper la tête aux Turcs est réservé aux plus vaillants ; les moins courageux mutilent les cadavres, en coupant les nez et les têtes et les nez sont posés aux pieds des cadavres. »

Cinq puissants bœufs de Trobigne qui avaient emmené avec eux les bœufs et les agas leurs vasaux jetaient à terre, la tête coupée. L'opération avait été faite par les héros du combat, Peko Pavlovich, Maxo, vovode de Hagani, et le popo Mito. Les bœufs s'appelaient Hraga Omraghio, Nagi Aterovich, Azalia Brackovich, son neveu d'ho Brackovich et Mura Brackovich. On était emparé de leurs chevaux arabes dont les harnais sont brodés d'or et d'argent.

Si la nuit n'était pas survenue, aucun Turc n'aurait vu Trobigne. Les insurgés ont pris beaucoup de revolvers et de fusils se chargeant par la culasse. Aussitôt après le premier feu de monnaie, ils s'étaient jetés sur les Turcs le yatagan à la main.

On a remarqué que plusieurs fusils trouvés sur le champ de bataille n'étaient pas même chargés, ce qu'on explique par la panique qui s'est emparée des Turcs.

« Les accidents du terrain rendaient inutile l'artillerie. « Toutes les tribus ne sont pas d'égaux valeurs ; celles de Papovo et de Stumma, pays de plaine qui touche à notre frontière, forment un peuple de pasteurs qui n'ont pour ainsi dire pas en ligne de compte. »

« Malgré la valeur déployée dans cette lutte, malgré l'aide de plusieurs

—Non, madame, tout n'est pas fini ; mais l'ordre d'exécution a été donné pour huit heures, demain matin. —Alors, exclama Madeline avec une énergie féroce, nous avons près de dix heures devant nous ! Donnez-moi ! oh ! je vous en supplie ! donnez-moi le pardon. L'arrivera à temps !

—C'est que, fit observer la générale, la distance est de plus de quarante milles, et un pareil voyage, la nuit, dans un pays occupé par une armée... —Le ciel qui m'a protégé, jusqu'ici, ne m'abandonnera pas au moment d'atteindre le port, répliqua Madeline. Au nom du Tout-Puissant ! donnez-moi le pardon ! En le serrant sur mon sein je sentirai redoubler mes forces, je serai invincible !

—Von intention était d'envoyer un courrier, et cela, madame, pour plusieurs raisons. —Il n'aurait pas, comme moi, des motifs impérieux de se hâter, répliqua-t-elle ; il s'arrêterait en route ; il pourrait se heurter contre un détachement ennemi, et il arriverait trop tard ! Avec la foi qui m'anime et l'aide de Dieu, je triompherai de tous les obstacles, je le sens, j'en ai la conviction. Excusez-moi, mais, je vous en prie, ne me refusez pas.

Le général essaya de la dissuader ; mais ses arguments ne purent rien contre sa résolution. Enfin, vaincu par ses supplications, il céda, lui remit la lettre et l'ordonna qu'on lui préparât un cheval.

An moment où elle allait s'éloigner, il lui dit : —Que le ciel vous protège et vous guide, madame ! A Dieu ! Souvenez-vous de moi quel quefois.

—Tant que je vivrai je prêterai pour vous, répondit Madeline.

Et elle partit au galop.

Le pouvoir de l'esprit sur la matière est réellement merveilleux, et, tout cela, la force de volonté de Madeline, qu'elle domine sa souffrance physique. Cependant, il y a des bornes à l'énergie, et il arrive un moment où la machine humaine se brise lorsqu'elle est trop surmenée.

(A continuer.)

L. DALLÉ.

Feuilleton Littéraire.

16 Octobre 1875 — No 31

MADELINE.

XXVIII

UN ARTICLE DE JOURNAL.

—Chez les Marocains ; s'écria Annette en la regardant avec stupéfaction. —Oui, trouver le général et sauver ton frère ! Il faut que je réussisse ou que je meure !

Annette était comme paralysée par l'épouvante ; mais soudain ses muscles se détendirent, et elle se jeta aux genoux de sa maîtresse.

—Madame ! exclama-t-elle avec l'accent de la plus vive affection, au nom du ciel ! ne vous exposez pas à de si effroyables dangers ! Il existe d'autres moyens pour les sauver ; le gouverneur général ne vous refusera pas son appui.

—Non, Annette, car, comprends-tu bien ? si demand on n'a pas obtenu la grâce de ton frère, il sera fusillé. Tu vois donc que je ne puis m'en remettre à personne pour cette mission. D'ailleurs, je ne compte que sur moi pour prier et supplier le général ennemi, et le convaincre de l'innocence de Jacques.

—Mon Dieu ! mon Dieu ! murmura la jeune fille avec angoisse. Mon père, mon frère ! Et pourtant, je ne peux pas vous laisser courir ainsi à la mort ! Madame ! ajouta-t-elle avec tristesse, c'est cruel ce que vous venez de me dire ; mais le pauvre garçon, vous le savez, est atteint d'une maladie qui ne lui permet pas de compter sur de longs jours. Je suis sa sœur, et j'ai été comme une mère pour lui. Je vous prie comme un fils, je vous prie comme un frère. N'y a-t-il pas... Bien certainement il préférera mourir plutôt que de vous voir entrer les mains de ces sauvages.

—Je connais l'affection et le dévouement de ton frère, Annette ; mais les

paroles n'ont fait que me confirmer dans ma résolution.

—Alors, madame, puisque c'est ainsi, dit la jeune fille en se relevant, j'irai avec vous.

—Non, Annette ; ce serait l'exposer inutilement à des fatigues qui seraient peut-être au-dessus de ses forces. Et puis il te faudrait l'arrêter pour manger, te reposer... et il n'y a pas une minute à perdre. Le guide seul m'accompagnera ; c'est un Africain, il doit connaître le pays.

—Ainsi, madame, je ne pourrai que prier pour vous ! —Oui, Annette, prie-le de me protéger, de ne pas m'abandonner dans ce moment qui est le plus critique de ma vie ! A présent, adieu ! ajouta-t-elle avec un accent fiévreux.

La jeune fille éclata en sanglots. Madeline se rapprocha d'elle, posa sa main sur son épaule, et dit : —Ma chère Annette, ne le désolé pas. Je me suis confiée au Seigneur et remette entre ses mains. C'est lui qui me donne la force d'entreprendre ce qui paraît à tous une folie. Les voies qu'il choisit pour nous conduire au salut sont souvent mystérieuses !

—Mais s'il vous arrivait malheur, madame ! Si vous veniez à mourir ! —Si je meurs, si je meurs... Elle n'acheva pas... Elle releva les lèvres plus de sa robe, descendit, monta à cheval, et adressant un dernier adieu à Annette, disparut à la suite du guide.

Nous ne la suivrons pas à travers les innombrables fatigues et les périls de son voyage. Elle galopait toute la nuit par les plaines et par les bois ; son énergie grandissait avec les difficultés. Mais un accident faillit l'arrêter au milieu de sa course : son cheval, complètement épuisé, tomba et l'entraîna dans sa chute. Elle resta sans connaissance. Au bout d'un certain temps, elle s'éveilla comme d'un rêve et vit autour d'elle plusieurs personnes qui étaient accourues lui porter secours. Elle passa la main sur son front, comme c'était son habitude quand elle cherchait à rappeler ses souvenirs, et sa figure exprima une profonde anxiété.

—Etes-vous bien blessée, madame ? demanda le guide.

—Je ne crois pas avoir de mal, répondit-elle en se redressant ; et le cheval ?

—La pauvre bête est dans un triste état. C'est une grande chance, madame, que vous ne vous soyez pas tuée.

—Allez moi à me relever ; merci. Dieu soit loué ! ajouta-t-elle, mes bras et mes jambes sont intactes. A quelle distance sommes-nous du camp ennemi ?

—Douze lieues au moins, madame. —Pensez-vous que mon cheval puisse me porter jusqu'à là ?

—Il en serait certainement incapable, madame. Regardez comme il tremble ! c'est à peine si peut se tenir debout. D'ailleurs, madame, vous avez vous-même besoin de repos. Vous êtes prête à tomber. Le mieux serait de prier ces braves gens de vous préparer un lit et quelque chose à manger.

—Vous avez peut-être raison. Il n'est pas un point de mon corps qui ne me cause une douleur, et il est tellement épuisé que je ne puis faire un mouvement ; mes membres aussi, je ne peux plus les remuer. Mais vous savez de quelle importance il est que j'arrive promptement au camp. N'importe rien pour cela, sacrifiez ma vie, mais faites que j'arrive.

Le guide a entraîné quelques minutes avec deux ou trois des personnes présentes, et revint dire à Madeline : —Madame, on me promet de vous procurer un cheval d'ici deux heures. Vous ferez sagement de profiter de ce délai pour manger et vous reposer un peu. Dans l'état où vous êtes, il vous serait impossible de faire une lieue.

centaines de Monténégrins volontaires venant des Bouches du Cattaro, Dalmatie, Serbie, galibien, etc., etc., les insurgés devront succomber par épuisement de forces, à moins qu'il ne survienne en Serbie ou un changement de politique ou une révolution.

Le Monténégro est prêt avec 15,000 hommes qui, en 24 heures, pourraient passer la frontière; mais, sans la Serbie, il est fait prudemment.

L'Autriche envoie des milliers de familles de réfugiés herzégo-viniens dans le Monténégro.

La commission internationale envoie de la ville en village; elle a reçu la visite de la tribu de Popovo et d'une partie de la tribu de Schumma, ainsi que celle de quelques familles éparses, ça et là; mais elle est découragée, parce qu'elle comprend qu'elle ne peut rien y faire.

« Hier, elle était à Zibzi, où le voyvode de Glibibratch, l'épée de Valévolich, mit en avant de telles demandes de garanties, qu'elle rendait inutile toute discussion.

En Bosnie, toute la frontière occidentale de Dubizza jusqu'à Stermizza est en pleine insurrection. De nombreuses bandes armées de Croates y accourent. Le plan de ces insurgés est de s'offrir à accepter au grand combat, mais de brûler les Turcs, de les tuer, de brûler les maisons et les villages, de les saccager et de laisser la troupe envoyée pour leur donner la chasse.

CANADA.

QUEBEC, 16 OCTOBRE 1875.

Le premier ministre, l'hon. M. Mackenzie, a prononcé, lundi, à Sarnia, un remarquable discours sur la situation, récapitulant les actes politiques les plus saillants de ses prédécesseurs, et établissant la mesure de solidarité qui lui était imposée par ces actes et montrant ce qu'il a fait, jusqu'ici, son gouvernement et pour détourner les périls d'une politique dont il n'a pas eu l'initiative et pour accomplir avec la prudence et l'énergie qui conviennent, les destinées manifestes de ce vaste pays.

La position est particulièrement difficile, car nous traversons une crise commerciale, comme le pays n'en a pas eue, de mémoire d'hommes, et l'on sait avec quelle facilité, à des époques de dépression, l'esprit public est porté à rendre les gouvernements responsables du mal qu'il souffre et de ne pas donner la prospérité et le travail, perdu le plus souvent par l'excès même, dans toutes les branches de l'industrie humaine.

Lundi, nous commencerons à donner ce discours, et l'on verra comme il répond victorieusement à toutes les accusations dont la presse ennemie est pleine.

On reproche au gouvernement d'avoir pas fait ce que n'a pas fait l'autre, c'est-à-dire de n'avoir pas fait un tarif protecteur, et on lui fait, en même temps, un crime d'avoir augmenté le tarif, en 1874, de 2 1/2 pour cent, en moyenne, disent-ils, les ressources du fisc étaient suffisantes et que c'était imposer au peuple, inutilement et injustement, un lourd fardeau à porter, lorsqu'il était déjà suffisamment obéré. C'était la plainte formulée par M. Tupper et répétée par lui, sur toutes les formes, et en chaque occasion. En même temps, l'accusation simultanée et contradictoire qu'on ne protège pas, par un tarif élevé, les industries du pays contre le système protecteur des Etats-Unis. La conclusion logique de cet étrange raisonnement, c'est qu'il est criminel d'obliger le peuple de 2 1/2 pour cent, mais qu'il est légitime et même obligatoire de l'obliger de 10 à 15 pour cent, pour permettre à quelques individus de faire fortune au détriment des quatre millions de consommateurs.

Mais ce n'est pas la logique qui occupe ces gens-là, comme on ne peut arriver sans détruire, tout moyen est bon; comme aussi au moment où les crises ouvrières n'ont pas de travail, ce cri de protection peut être utile, on l'emploie dans les centres manufacturiers, sans s'occuper des sept-huitièmes du pays où domine l'industrie agricole.

M. Mackenzie a parlé de la protection incidente. La protection incidente n'est pas un principe économique, c'est seulement la conséquence des besoins du fisc. Elle résulte du sacrifice nécessaire que s'impose la population pour le soutien de son gouvernement et le développement des ressources matérielles du pays. C'est, de fait, une mise dans une société en commandite pour l'accomplissement d'un objet, avec la certitude ou l'espérance d'un retour proportionnel à la mise. Mais ce ne serait pas une société en commandite, assise sur des bases commerciales et légitimes, si tous les profits étaient pour les uns et toutes les charges pour les autres, ou, mieux, si la masse des actionnaires devait payer toute la mise en opération de l'entreprise et que quelques individus privilégiés fussent en mesure de tous les profits.

Nous avons, dans le pays, un système bataré, une espèce de tarif protecteur, un tarif fiscal sur lequel sont coulés, ça et là, quelques lambeaux de protection conquis sur le bon sens, à diverses époques, par les influences locales et des intérêts particuliers, puissamment représentés dans le Parlement. Ces anomalies existent avec plus ou moins d'aggravation depuis l'union de 1841, et il serait probablement difficile de les faire disparaître tout-à-fait; mais, grand Dieu! si nous voulons que le pays ne s'en-

fonce pas dans une voie absurde et fatale, ne constituons pas ces étranges en principe et restons, tant que nous le pourrons, dans la vérité.

Nous donnons, du *Bien Public*, la traduction d'une dépêche télégraphique que M. Mackenzie adresse au *Herald*, de Montréal, en réponse à une accusation de job portée contre lui par M. Thomas White. Cette réponse est perceptive et place le candidat conservateur dans la position d'un odieux calomniateur.

Le *Star*, de Montréal, disait dans l'un de ses derniers numéros, que cette accusation de M. White, si elle était fautive, régalait pour toujours son compte comme homme honorable. Que va faire cette feuille maintenant? M. White, le candidat ministériel, avait, par anticipation, expliqué la nature de la transaction, relativement à l'achat des 40,000 tonnes de rails d'acier, le *Star* se trouve satisfait; mais, après ce qu'il a écrit, il a des regards étranges pour M. White.

« Il y a déjà en tant de jobs, depuis quelques années, en rapport avec les contrats, les trocs de terrains et autres affaires, que le soupçon est indubitablement mis en une mauvaise construction sur les opérations véritablement honnêtes. Le simple fait que le *Star* a l'acheteur fait partie de la maison des vendeurs a servi de base à une fautive accusation. Pour ceux qui ignorent tous les faits mentionnés par M. Workman, la transaction avait un aspect défavorable qui excusait partiellement M. White d'y avoir fait allusion du tout. »

Est-il l'impartialité promise? Quel droit avait M. White de porter, sans preuve une accusation aussi grave contre un homme public?

Dépendant le prétexte que le frère de M. Mackenzie était l'un des vendeurs n'existe même pas, et il faudra voir si le *Star*, devant la dénégation formelle et complète du premier ministre, tiendra M. White pour un calomniateur.

Le *New-York Herald* contient deux lettres, écrites par M. Henry Stanley, des régions mystérieuses de l'Afrique.

Quelle distance parcourue, depuis le moment où cet homme extraordinaire était traité d'imposteur par l'ancien et par le nouveau monde! Aujourd'hui, placé à la tête d'une expédition scientifique, les savants, comme les autres, attendent avec inquiétude qu'il parle et qu'il leur dise quelque chose de ces pays demeurés jusqu'à l'inconnu, malgré la civilisation qui les entoure d'une si puissante ceinture.

Mais, s'il est quelque chose de merveilleux, c'est la révolution qui vient de s'opérer dans le monde des découvertes, par la puissance de la presse. Jusque-là on voyait un hardi et avide de découvrir des choses nouvelles, soit par simple amour de la science ou pour laisser son nom à la postérité, se mettait aventureusement à la recherche de l'inconnu et réussissait, après de longues années de pérégrinations et d'efforts, à ajouter quelques parcelles de connaissances à la masse des faits déjà acquis, ou succombait à la peine, ne laissant derrière lui que l'oubli ou des regrets stériles; on bien encore les gouvernements, dans un but d'agrandissement territorial ou pour la gloire d'élargir les horizons de la science, lançaient des expéditions, les laissaient parfois périr par lassitude, par indifférence, par manque de ressources ou pour des motifs moins avoués encore.

Le pauvre Livingstone, de souffrances n'a-t-il pas endurées avant de succomber dans ces régions inhospitalières! et qui venait à son secours, quand les sens et les corps scientifiques qui le jalouaient l'abandonnaient à ses propres ressources dans ces déserts presque sans limites? Un simple correspondant de journal, armé en guerre par ce journal même, dirige une expédition beaucoup plus puissante et beaucoup plus efficace qu'aucune de celles organisées jusqu'à par les gouvernements pour les explorations géographiques! A M. H. Stanley, le propriétaire du *Herald*, de New-York, revient l'honneur d'avoir, à l'aide de sa bourse royale, donné la vie à cette première et extraordinaire expédition, et à M. Stanley, de l'avoir accomplie avec tant d'habileté, tant de courage et tant de persévérance et par tant de fatigues et à travers tant de périls!

Plus tard, le *Herald* s'associait avec le *Telegraph*, de Londres, pour une autre expédition, dans l'intérieur de l'Afrique, celle-ci plus permanente et devant donner des résultats plus complets, plus certains et plus précieux pour la science. La première expédition n'avait qu'un but, but généreux, but humanitaire, celui de découvrir ce si célèbre et si infortuné explorateur, Livingstone, et de dire au monde inconnu, s'il était vu ou mort. Mais, Livingstone découvert, la soif de marcher sur ses traces et de faire, avec des ressources plus grandes, des découvertes plus extraordinaires et plus rapides, s'empara de quelques esprits, et nous voyons ce qui s'accomplit aujourd'hui, à l'aide des seules ressources de deux journaux. C'est là un fait inouï dans les annales du monde et une révélation, sous une forme nouvelle, de la puissance de la presse.

Le *Herald* se plaint que le *Telegraph* n'agit pas loyalement à son égard, en publiant, avant lui, la substance des lettres de M. Stanley, quand il est partiellement réglé que la publication doit être simultanée. S'il le fait, il a tort et décourage, par ce manque de justice, les associations, comme les leurs, sous lesquelles, peut-être, il est impossible de maintenir, dans les mêmes proportions et d'une manière permanente, ces gigantesques expéditions scientifiques. S'il ne veut y avoir une autre alternative, ce serait celle où le *Herald*, s'en-

tendant avec son ancien correspondant, se chargerait seul de continuer cette expédition, dont il a eu la pensée et l'initiative.

Le Conseil-de-Ville a adopté, hier soir, à l'unanimité, une importante résolution relative au bassin de radoub.

On ne saurait lui faire trop d'éloges pour la promptitude avec laquelle il a agi, en présence du danger qui menaçait la ville.

Le bassin de radoub n'est qu'une portion des travaux publics qui doivent s'accomplir dans le hâvre de Québec et le public devra se demander pourquoi quelques hommes se tiraillent, à cause de cette amélioration partielle, et ne font pas le moindre mouvement pour remplir, quant au reste, les ordonnances de la loi!

Voici cette résolution qui a été proposée par M. Pêchevin Chambers et, secondée par M. le conseiller Peachy.

« Que MM. Kimpfle et Morris, les ingénieurs de la commission du hâvre, ayant déclaré, dans un premier rapport, que le bassin de radoub coûtait \$80,000 de plus sur la rivière Saint-Charles que s'il est construit à Lavis, ce Conseil s'est engagé à payer l'intérêt sur la différence du coût jusqu'à ce montant, si nécessaire, et qu'il persiste dans sa détermination. Qu'il apporte que les mêmes ingénieurs en sont venus, dans un second rapport, à la conclusion qu'il est impossible de placer le bassin de radoub dans la rivière Saint-Charles, et que les commissaires du hâvre, par la voie d'épandage de leur président, ont décidé de construire le dit bassin à Lavis. Que ce Conseil a la confiance que le gouvernement fédéral ne donnera pas une décision, sur une question aussi vitale pour cette ville maritime, sur un rapport *ex parte*, et fera faire, avant d'agir, une autre exploration sous son propre contrôle. Que, sous ces circonstances, ce Conseil prie humblement le gouvernement d'ordonner une exploration immédiate de la rivière Saint-Charles; l'ingénieur de la ville aura la permission, si la chose est praticable, de prendre part à cette exploration, ce Conseil en payant la moitié des dépenses, et que Son Honneur le maire soit nommé membre d'une députation qui devra se rendre à Outaouais pour faire accepter ces résolutions et défendre l'intérêt qu'elles comportent, et que les représentants de la ville dans le Parlement fédéral soient invités à accompagner Son Honneur à Outaouais. »

On lit dans le *Bien-Public* d'hier: « Nous étions bien renseignés, lors que nous avons dit que les arrangements entre le gouvernement et la compagnie de colonisation étaient complétés. La *Minerve* confirme, ce matin, ce que nous avions appris, dans les termes suivants: »

« La compagnie a transmis, la semaine dernière, au gouvernement une résolution déclarant qu'elle céderait ses droits, à la condition que le gouvernement paierait ses dépenses préliminaires.

« La compagnie demandait de plus d'être déchargée de toute responsabilité vis-à-vis de ceux qui auraient des réclamations contre elle ou prétendraient en avoir. »

On lit dans le *Métis*: « Samedi dernier, les habitants de la Baie Saint-Paul ont assisté à une belle et grande cérémonie; la bénédiction de leur nouvelle église. Cette fête avait réuni un nombre considérable de fidèles de la paroisse et des alentours. Sa Grâce Mgr. Taché présida la solennité, qui fut imposante.

« Notre vénéré pasteur avait voulu donner une autre preuve de l'intérêt qu'il porte à toutes les œuvres de la religion qui se multiplient, sous sa direction, en allant consacrer à Dieu ce temple divin et raffermir la foi et le zèle de ses enfants. La population de la Baie Saint-Paul et son digne curé, le révérend M. C. Saint-Pierre, ont été heureux d'offrir à Sa Grâce le tribut de leur amour et de leur respect.

« Et le souvenir de la touchante cérémonie de samedi dernier ne s'effacera de longtemps. »

« La nouvelle église de Saint-Laurent, la Baie Manitoba, fait honneur à la population, comme celle de la Baie Saint-Paul.

LES RÉCOLTES AU SAGUENAY. On nous écrit de Roberval, Saguenay, à la date du 10 octobre.

« Nous n'avons jamais eu de récolte aussi belle que cette année; malheureusement nous sommes, à défaut de marché, obligés de tout mettre en grenier. Nous avions les châtiments de MM. Price pour récolter une partie de nos produits, mais ils sont fermés, cette année. »

« Je vois, par le *Journal*, que la neige est tombée en grande quantité dans les lieux plus près de vous; ici, c'est à peine et on en a vu dans les flancs des montagnes; nous avons, à la place, beaucoup de pluie. »

LE CHOLÉRA EN ASIE. Le choléra vient d'éclater en Asie, dans la province de Mysore. Le télégraphe annonce qu'il se propage rapidement dans la région voisine et qu'il a déjà envahi tout le centre de l'Inde Occidentale. La province de Mysore touche à celle de Madras et aux possessions anglaises. On craint que l'épidémie ne se communique et qu'elle ne soit transportée en Europe. C'est de cette région qu'il a envahi le monde. Il éclate, quelquefois, dans l'Indoustan, en automne ou en hiver, et se propage, au printemps, en Europe et en Amérique.

La nouvelle que cette affreuse maladie a fait son apparition dans l'Inde coïncide avec le départ du prince de Galles qui doit passer l'hiver dans l'Indoustan. Si la rumeur est fondée, elle aura probablement pour effet de modifier les projets du prince et de sa suite.

NOUVELLES DES ETATS-UNIS. Louisville, Kentucky, 14 oct. La conférence methodiste du Tennessee, se tient actuellement à Fayetteville, à l'ouest de la Riv. du John W. Heaner, ar. coupable de tentative de séduction sur la personne de Lile Haylon, et l'a suspendu de ses fonctions et de l'exercice du ministère pour l'espace d'un an. Le Dr. Heaner était un des plus vieux, des plus éloquents et des plus populaires ministres methodistes des Etats du sud.

Suncoo, N. H., 14 oct. Le Canadien-Français, résident autrefois à Saint-Albans, V., a été arrêté dans le New Hampshire, pour le meurtre de Joseph Langmaid. Cela cause de l'émotion parce que c'est le même qui a été arrêté lors du meurtre de Mlle Bell, et il possède un mauvais caractère.

« L'assertion faite par M. Thomas White que M. Mackenzie aurait acheté 40,000 tonnes de rails d'acier d'une maison de commerce de Montréal, dont un frère aurait fait partie. M. Workman, qui avait fait des soumissions pour le contrat, avait déjà renversé cette accusation ridicule, mais l'hon. M. Mackenzie a jugé à propos d'envoyer au *Herald* la dépêche suivante: »

« Ottawa, 14 oct. « L'assertion faite par M. Thomas White que M. Mackenzie aurait acheté 40,000 tonnes de rails d'acier d'une maison de commerce de Montréal, dont un frère aurait fait partie. M. Workman, qui avait fait des soumissions pour le contrat, avait déjà renversé cette accusation ridicule, mais l'hon. M. Mackenzie a jugé à propos d'envoyer au *Herald* la dépêche suivante: »

« Je n'ai pas acheté de rails d'acier d'une maison de commerce de Montréal, le contrat a été donné, après avis d'un comité demandant des soumissions, au plus bas soumissionnaire.

« Les contrats sont tous faits avec les manufacturiers anglais. Aucun de mes parents n'a un intérêt quelconque, direct ou indirect, immédiat ou éloigné, dans ces contrats, et n'a reçu ou ne recevra un sou de profit de tous les contrats qui ont été donnés. »

A. MACKENZIE.

Encore une accusation à l'essai. Est-ce qu'on ne s'aperçoit pas qu'on fait plus de tort que de bien à sa cause en lançant des accusations aussi absurdes contre un homme qui est au dessus du soupçon même? Comment ajouter loi après cela aux accusations des conservateurs? — Le *Bien Public*.

Actes officiels. BUREAU DU SECRÉTAIRE. Québec, 8 oct.

Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de nommer MM. Thomas Massé, William McEvela et Caliste Carpentier, estimateurs pour le village de Roxton Falls, dans le comté de Shefford.

Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de nommer MM. Jules Tremblay, Dolphis Lebeau et Narcisse Cousineau, estimateurs pour la paroisse de Sainte-Anne du Bout de l'Île, dans le comté de Jacques-Cartier.

Il a plu à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de nommer MM. Lépine, Joseph Dorval, Hyacinthe Charpentier, Azarie Marcotte, Jean Clément, Stanislas Labrecque et François-Xavier Roy, écuers, comme commissaires pour la décision sommaire des petites causes, dans le township de Saint-George de Windsor, comté de Richmond. Ancienne commission révoquée.

On lit dans le *Bien-Public* d'hier: « Nous étions bien renseignés, lors que nous avons dit que les arrangements entre le gouvernement et la compagnie de colonisation étaient complétés. La *Minerve* confirme, ce matin, ce que nous avions appris, dans les termes suivants: »

« La compagnie a transmis, la semaine dernière, au gouvernement une résolution déclarant qu'elle céderait ses droits, à la condition que le gouvernement paierait ses dépenses préliminaires.

« La compagnie demandait de plus d'être déchargée de toute responsabilité vis-à-vis de ceux qui auraient des réclamations contre elle ou prétendraient en avoir. »

On lit dans le *Métis*: « Samedi dernier, les habitants de la Baie Saint-Paul ont assisté à une belle et grande cérémonie; la bénédiction de leur nouvelle église. Cette fête avait réuni un nombre considérable de fidèles de la paroisse et des alentours. Sa Grâce Mgr. Taché présida la solennité, qui fut imposante.

« Notre vénéré pasteur avait voulu donner une autre preuve de l'intérêt qu'il porte à toutes les œuvres de la religion qui se multiplient, sous sa direction, en allant consacrer à Dieu ce temple divin et raffermir la foi et le zèle de ses enfants. La population de la Baie Saint-Paul et son digne curé, le révérend M. C. Saint-Pierre, ont été heureux d'offrir à Sa Grâce le tribut de leur amour et de leur respect.

« Et le souvenir de la touchante cérémonie de samedi dernier ne s'effacera de longtemps. »

« La nouvelle église de Saint-Laurent, la Baie Manitoba, fait honneur à la population, comme celle de la Baie Saint-Paul.

LES RÉCOLTES AU SAGUENAY. On nous écrit de Roberval, Saguenay, à la date du 10 octobre.

« Nous n'avons jamais eu de récolte aussi belle que cette année; malheureusement nous sommes, à défaut de marché, obligés de tout mettre en grenier. Nous avions les châtiments de MM. Price pour récolter une partie de nos produits, mais ils sont fermés, cette année. »

« Je vois, par le *Journal*, que la neige est tombée en grande quantité dans les lieux plus près de vous; ici, c'est à peine et on en a vu dans les flancs des montagnes; nous avons, à la place, beaucoup de pluie. »

LE CHOLÉRA EN ASIE. Le choléra vient d'éclater en Asie, dans la province de Mysore. Le télégraphe annonce qu'il se propage rapidement dans la région voisine et qu'il a déjà envahi tout le centre de l'Inde Occidentale. La province de Mysore touche à celle de Madras et aux possessions anglaises. On craint que l'épidémie ne se communique et qu'elle ne soit transportée en Europe. C'est de cette région qu'il a envahi le monde. Il éclate, quelquefois, dans l'Indoustan, en automne ou en hiver, et se propage, au printemps, en Europe et en Amérique.

La nouvelle que cette affreuse maladie a fait son apparition dans l'Inde coïncide avec le départ du prince de Galles qui doit passer l'hiver dans l'Indoustan. Si la rumeur est fondée, elle aura probablement pour effet de modifier les projets du prince et de sa suite.

NOUVELLES DES ETATS-UNIS. Louisville, Kentucky, 14 oct. La conférence methodiste du Tennessee, se tient actuellement à Fayetteville, à l'ouest de la Riv. du John W. Heaner, ar. coupable de tentative de séduction sur la personne de Lile Haylon, et l'a suspendu de ses fonctions et de l'exercice du ministère pour l'espace d'un an. Le Dr. Heaner était un des plus vieux, des plus éloquents et des plus populaires ministres methodistes des Etats du sud.

Suncoo, N. H., 14 oct. Le Canadien-Français, résident autrefois à Saint-Albans, V., a été arrêté dans le New Hampshire, pour le meurtre de Joseph Langmaid. Cela cause de l'émotion parce que c'est le même qui a été arrêté lors du meurtre de Mlle Bell, et il possède un mauvais caractère.

« L'assertion faite par M. Thomas White que M. Mackenzie aurait acheté 40,000 tonnes de rails d'acier d'une maison de commerce de Montréal, dont un frère aurait fait partie. M. Workman, qui avait fait des soumissions pour le contrat, avait déjà renversé cette accusation ridicule, mais l'hon. M. Mackenzie a jugé à propos d'envoyer au *Herald* la dépêche suivante: »

« Ottawa, 14 oct. « L'assertion faite par M. Thomas White que M. Mackenzie aurait acheté 40,000 tonnes de rails d'acier d'une maison de commerce de Montréal, dont un frère aurait fait partie. M. Workman, qui avait fait des soumissions pour le contrat, avait déjà renversé cette accusation ridicule, mais l'hon. M. Mackenzie a jugé à propos d'envoyer au *Herald* la dépêche suivante: »

« Je n'ai pas acheté de rails d'acier d'une maison de commerce de Montréal, le contrat a été donné, après avis d'un comité demandant des soumissions, au plus bas soumissionnaire.

Il était dans les environs quand le meurtre de Mlle Bell s'est commis. New-York, 14. — *Le Evening Express* dit qu'on regarde comme arbitraire et tout-à-fait injuste l'action du secrétaire Bristow qui a révoqué, hier, le droit de rabais sur l'exportation du sucre raffiné à 50 centimes par 100 livres. Cela cause beaucoup d'émotion dans le monde des négociants. Les affaires sont très peu prospères, et les primes contre cette mesure qui va préjudicier sérieusement à l'exportation, sont très élevées. Une assemblée est convoquée dans les chambres du bureau de commerce d'exportation pour confondre cette politique.

BULLETIN TELEGRAPHIQUE. Service général.

DEPECHES DE CE MATIN. ANGLETERRE. Londres, 16 oct.

L'Echo publie une dépêche spéciale de Paris, qui lui mandate que la population de M. Thiers inquiète les partisans du président MacMahon.

L'Union publie un article significatif qui rappelle aux hommes politiques que toute compétition à la présidence a été ajournée à 1877.

Londres, 16 oct. 230 heures A. M. Le correspondant parisien du Times lui annonce que si le gouvernement est renversé sur la question du système de vote, le président MacMahon formerait un ministère extra-parlementaire, sous la présidence de M. de Fourcade, ce qui ajournerait la dissolution aussi longtemps que possible.

Londres, 16 oct. 6 heures A. M. Le Times, de l'Inde, dit que 20,000 personnes sont maintenant sans asile, par suite des mortelles dans le voisinage de Ahmednagar, dans la province de Guzerat.

Il y a eu de grandes tempêtes, hier, sur les côtes d'Angleterre. Le télégraphe a déjà signalé un grand nombre de désastres maritimes accompagnés de pertes de vie. Le Daily News apprend de Yarmouth que la Russie prépare une expédition contre Bokhara, pour se venger de l'aide que ce dernier a donnée aux insurgés du Khokand.

FRANCE. Paris, 15 octobre. On croit généralement que les élections françaises vont être fixées au 20 décembre prochain.

TURQUIE. Constantinople, 15 octobre. La nouvelle suivante est officielle: Une force de 2,000 hommes a été envoyée par les Turcs; 160 ont été tués et les autres ont été réfugiés dans le Monténégro. Dix-sept villages qui tenaient jusqu'ici fermement pour les insurgés ont fait leur soumission à la Turquie.

Société Bienveillante des Cordonniers de Québec. A une assemblée des membres de cette société, tenue, le 7 courant, à la salle ordinaire. Les messieurs dont les noms suivent furent élus officiers pour l'année courante:

Président—Guillaume Bresse, réélu. Vice-président—Marcelle Rochette, réélu. Trésorier—Joseph Côté, réélu. Assistant-trésorier—Théophile Gignas, réélu. Secrétaire—Achille Boucher, réélu. Secrétaire-adjoint—Thomas Bédard, réélu. Commissaire—ordonnateur—App. Lachance, réélu. Sous-commissaire—Antoine Bédard, réélu.

Sylla Côté, Jean Bédard, Jos. Carrier, Louis Chevalier, F. Falardeau, Jean Vézina, Angeline Dubé, Jos. Lachance, Pierre Languais.

Rapport du trésorier pour l'année terminée, le 30 septembre 1875.

BALANCE EN MONNAIE. \$ 27.12 Contribution des membres 27.12 Pour le matériel 10.00 Pour le local 2.00 Divers 1.00 Balance en monnaie 40.24 Total \$ 100.00

ÉTAT ACTUEL DE LA SOCIÉTÉ. Balance en monnaie \$ 90.72 Dû à la Caisse d'Économie 60.28 Dû à la Caisse d'Économie 1.25 A la caisse C. P. Québec 84.00 Intérêt sur le dépôt 40.25 Total \$ 196.50

Dû pour arrérages 109.75 Membres Actifs 87 (Signé.) JOSEPH CÔTÉ, Trésorier.

ACHILLE BOUCHER, Secrétaire. S. B. G. Q.

COUR DE POLICE. Audience du 16 octobre 1875.

Devant William Miller et William Horwin, J. P. Richard Henry, accusé d'être un complice et condamné à 5 ans de prison et les frais ou à un mois de prison.

Nous accusons réception d'un exemplaire de l'Almanach légal de la Province de Québec, compilé par M. J. N. Dufour, l'assistant-greffier en loi de cette province. Il contient une liste des départements publics, locaux et fédéraux, avec leurs fonctionnaires, des cours et des juges; les bureaux d'enregistrements, les noms des registraires, outre, une foule d'autres précieux renseignements qu'on ne saurait trouver ailleurs. Nos remerciements à l'auteur.

« Q. Q. et les rapports de deux associés soient inégaux, et que, malgré cela, les charges soient les mêmes, tout le monde croira à l'imposture. Dans les assurances dans les compagnies étrangères, l'assurance canadienne a des sinistres plus fréquents, l'assurance a des sinistres moins fréquents et le surplus des primes canadiennes sert à les couvrir.

Aussi l'assurance dans une compagnie purement canadienne qui limite sa responsabilité à la Paissance, est elle bien préférable.

C'est l'avantage qu'offre la Stadacona, compagnie d'assurance contre l'incendie dont les bureaux sont à Québec, n. 20 rue Saint-Pierre.

13 octobre, 1875.

PAITS DIVERS. Nous avons annoncé, l'autre jour, l'ouverture prochaine des cours gratuits, qui seront donnés, à l'hiver, par l'école des arts et manufactures de cette province. Nous espérons que les jeunes gens de Québec s'empresseront de profiter d'une aussi belle occasion d'acquiescence des connaissances d'une utilité si pratique. Nous avons le plaisir d'annoncer que des cours semblables vont s'ouvrir aussi à Saint-Romuald. On nous assure que le nombre de ceux qui se sont fait inscrire pour suivre ces cours, sont plus nombreux même qu'à Québec. Nous croyons qu'on attend généralement l'ouverture des cours, la semaine prochaine, et qu'un très grand nombre se présenteront et suivront assidûment les cours.

« A société des ouvriers qui travaillent à bord des navires vient de donner \$200 à l'église Saint-Patrice, \$50 à l'institution connue sous le nom de Ladies' Protestant Home, \$50 à l'asile Sainte-Brigitte, et \$50 à l'asile Finlay.

« La société permanente de construction des artisans vient encore de disposer de deux appropriations, une par le sort et l'autre par vente à l'enchère. Le n. 310, appartenant à M. Vincent Cazeau, de la douane, est sorti de l'urne. C'est M. Ed. L'E. P. rance, de Saint-Thomas, qui est devenu l'acquéreur de celle qui a été vendue à l'enchère, au prix de \$195.

« Il paraît que de bonne heure, hier matin, M. Tremblay, de Saint-Roch, demeurant rue Fleury, fut saisi au bruit que faisait un voleur pour s'introduire dans la maison. Il saisit immédiatement un pistolet qu'il arma et attendit. Le voleur entendit et s'esquiva prudemment.

« Un accident fatal est arrivé, hier, vers 3 heures de l'après-midi, à bord du *Daniel Rankin*, qui déchargeait son lest, à l'endroit du fleuve appelé *la Grande Loue*. L'engin, dont on se servait pour faire le déchargement, fit explosion, pour une cause que l'enquête pourra, sans doute, constater, et a tué du coup le timonier du navire nommé Thomas Johnston, qui a été frappé à la tête par un fragment de la bouilloire. Le charpentier qui était assis sur une boîte d'outils a été blessé à un genou. Il a été échappé belle, car la boîte a été mise en pièces par une barre de la fournaise. L'homme qui avait le soin de l'engin a été brûlé à la figure. L'explosion s'est produite avec une force terrible.

« L'agent, à Québec, de l'assurance la Royale Canadienne, nous prie de dire que cette compagnie n'a aucune assurance sur les effets de M. Marquette, un des inconnus de Lévis.

« La récolte de patates est plus abondante dans notre district qu'elle ne l'a été l'année dernière. Ainsi le prix en est tombé considérablement.

« Constitutionnel. Les *Nichols*, de l'Union, journal de Jacksonville, Floride, nous apportent quelques détails sur l'assassinat de M. Nichols, qui ont permis la poursuite d'escapement de l'assassin et sur la quels pèse l'accusation d'avoir dérobé \$50,000 à la Banque de Commerce de Montréal.

« Le 23 septembre dernier, un homme âgé et un jeune homme arrivèrent à la Nouvelle-Écosse, par le convoi de nuit et se mirent en route immédiatement par Saint-Augustin. En cet endroit ils logèrent dans une maison de pension de Mme. Abbott.

« L'Union fait un portrait des deux étrangers. Il va sans dire que le nez rouge de M. Nichols, père, n'est pas oublié.

« Le lendemain de leur arrivée, les MM. Nichols visitèrent les casernes. Le père présenta le jeune homme aux officiers comme « M. Nichols mon fils. »

« L'apparence des deux visiteurs éveilla les soupçons des officiers. Le *Graphic*, contenant leurs portraits,

JOURNAUX D'ECOLE.
En vente à cet établissement PA'IER REGLÉ
avec effete imprimée pour la confection de JOURNAUX
d'ECOLE.
21 mars 1874. 25

SOCIÉTÉ
DE
CONSTRUCTION MUTUELLE.
—
DÉMÉNAGEMENT

Les Bureaux sont maintenant installés au 2^e étage, au-dessus du magasin de M. J. L. Martineau, dans les chambres ci-devant occupées par M. Chassevoix et Ailley, avocats, et J. A. Charlebois, notaire.

Québec, 21 mai 1879. 497

DUPRAT, DELAGRAVE ET C^{ie}

Agents d'Immeubles et Courtiers,
No. 26, rue Saint-Pierre,
Au-dessus des bureaux de la Compagnie du Télégraphe de Montréal,
Se chargent de la vente, du Pacht et de la location de propriétés, des placements d'argent.
—ET—
De l'obtention de lettres patentes, de la rédaction de bills et requêtes, de la traduction et surveillance d'impression de tous documents, rapports, etc.
7 mai 1875. 427-3m

Dr. Jos. A. Plurgeon
CHIRURGIEN et MÉDECIN,
No. 26, Côte de la Montagne, Québec.
Consultations à toute heure.
Avis donné aux pauvres gratis.
17 mai 1879. 497-6

D. SCHUYLER
DENTISTE,
(vingt-huit années d'expérience.)

No 6, rue Saint-Jean
Porte voisine du magasin d'une piastra.
18 juin 1874. 88

L'Echo du Canada

Journal illustré publié en l'angue française à
Boston, Mass.
Le seul journal français illustré publié aux
Etats-Unis.
Abonnement: \$2.00 par an.
Une copie sera adressée gratis et franco à ceux
qui nous feront parvenir leurs adresses.
BEAUGRAND et RICHARDS,
Propriétaires.

7 juiv. 1878. 11

**Vente d'Immeubles à Saint-Thomas
comté de Montmagny.**

Un Terrain de trois arpents de front sur un arpent de profondeur, situé près de l'église de Saint-Thomas, avec le chemin du manoir, avec une maison de 12 pieds sur 36 environ, une grange, un hangar. Il y a un jardin et un verger. Cette magnifique propriété était, il y a quelques années occupée par les demoiselles Ledroit.

Conditions de la vente.

S'adresser aux Messrs de la Charité de Québec
25 nov. 1874. 1113-100

CONSERVEZ VOTRE VUE.



LE DERNIER PERFECTIONNEMENT

Lunettes de cristal colorié !

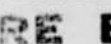
« Il n'y a rien de plus, précieux au monde que la vie, et tout plus que les autres organes mortels la puissance de l'âme et la faculté de penser. Pour la conservation exacte de la vie et de la pensée, le plus grand soin. Trop souvent l'homme, naturellement imprévoyant, le néglige et ne s'aperçoit de sa vie que lorsqu'il est trop tard. Pour qu'il ne lui reste qu'une seule regret, c'est-à-dire pour qu'il ne regrette qu'un article destiné à conserver et à forger un organe d'une si précieuse nécessité, mérite certainement bien de l'humanité. »

« Nous attirons l'attention sur cet article, car si nous ne nous trompons, est capable de rendre un immense service à tout le monde, tant à ceux qui ont une bonne vue, afin de la conserver, qu'à ceux qui ont une mauvaise vue, afin de la corriger. »

[illegible]

Seuls agents: **DUQUET & Co.**
No. 1, rue de la Fabrique, et
DUQUET & DALLAIRE,
Rue Saint-Joseph, Saint-Roch, Québec,
Importateurs et représentants de Montres fines
Montres bracelets, montres plaquées en argent, etc
21 rue 1878. 1882

LE REMEDE
DU PERE BRUNO
L'ANTI-DOULEUR UNIVERSEL

A black and white portrait of a man with a beard and mustache, wearing a dark cap or head covering. He is looking slightly to the right. The image is framed within a decorative border.

S'emploie à l'intérieur ou à l'extérieur
dans toutes espèces de maladies.

A vendre chez tous les Pharmaciens et
chez

W. E. BRUNET,
Agent général, QUEBEC,
BICAULT et FILS,
Rue St-Jean, Montréal.

Sept. 1874

SIMON BEDARD,
FERBLANTIER,
No. 22, rue Saint-Nicolas,
QUEBEC.

Y'archand et me-
facturier de fer-
blanterie, d'ar-
de vernis, pois et



lampes.
En gros et en
détail.

Ainsi que des
Chaines d'arpen-
ton mesure an-
glaise et française.

AUSI EN MAÎT,

Un grand nom-
bre de culbutes de bois
de cuivre et de laiton.
Lampes, Poutres
de bois et de fer.

Publié par AUGUSTIN CÔTÉ, imprimeur-
sous le patron de A. CÔTÉ & Co., no. 6
e-Arme, vis-à-vis la place d'Armes, à
Québec, le dit Augustin Côté ayant so-
u au no. 7, rue Lamoignon en la dite cité.